

Comprendre les révoltes des quartiers populaires

27 juin 2023, Nanterre : le jeune Nahel est tué lors d'un contrôle policier, après refus d'obtempérer. Il va s'en suivre une semaine de révolte dans les quartiers populaires et l'expression d'une colère face aux violences policières, mais aussi face aux discriminations, au racisme, à l'inaction de l'Etat.

Joëlle BORDET, membre du Comité national de la LDH

Depuis la fin de la pandémie de Covid-19, on a constaté que de nombreuses personnes vivant, travaillant, militant dans les quartiers populaires sont inquiètes de la situation tendue dans l'espace public des quartiers, et au sein des familles. Trop souvent, elles sont impuissantes face aux difficultés quotidiennes des habitants et au fort recul de l'effectivité des droits.

La période du Covid a eu des effets à long terme. Elle a modifié les dynamiques des quartiers populaires. Dans un ouvrage collectif, *Résistances en temps de Covid dans les quartiers populaires*, nous⁽¹⁾ avons analysé les difficultés et les résistances collectives qui ont eu cours face aux problèmes économiques, à la fermeture de nombreux lieux collectifs, dont les écoles, à la nécessité de faire « l'école à la maison » pour les enfants, à la maladie elle-même et aux confrontations avec la mort.

Durant cet épisode les jeunes filles ont souvent été en retrait, leurs lieux d'études étant inaccessibles, tandis que de nombreux jeunes hommes ont renoncé aux études et n'ont pas repris le chemin des lycées, en particulier professionnels. Ils se sont largement impliqués dans des actions de solidarité et ils se sont aussi inscrits sur le long terme sur les plateformes d'ubérisation (globalement, les relations entre jeunes se font de plus en plus sur le mode de réseaux, qu'ils soient virtuels ou réels). Les lieux collectifs à l'intérieur des quartiers ont ainsi des difficultés à retrouver leur dynamique, même si pendant le Covid de nombreuses

personnes et institutions locales, en particulier les municipalités, ont créé des dynamiques collectives, de solidarité, de communication, où les réseaux sociaux ont tenu une place centrale.

Une situation sous tension dans les quartiers

Les professions de l'éducation en milieu ouvert sont quant à elles particulièrement fragilisées ; l'absence de reconnaissance des efforts collectifs pendant la période du Covid et les mesures de mise en concurrence par les politiques de l'Etat augmentent leurs difficultés. Les familles elles-mêmes sont confrontées à une plus grande précarité économique. L'accélération de la dématérialisation numérique crée par ailleurs des situations de rupture par rapport à l'accès aux droits, car très souvent les familles ne peuvent pas réaliser les démarches nécessaires. Le manque de médiateurs pour accompagner ces changements a des effets sur d'autres professions comme celle des éducateurs, voire des professionnels des médiathèques qui,

(1) Le réseau de recherche international « Jeunes, inégalités sociales et périphéries », que j'ai créé en 2005 au Centre scientifique et technique du bâtiment, associe des pédagogues, des chercheurs et des artistes de dix pays. Ce réseau mène une recherche sur le thème « De la colère à la démocratie avec les jeunes des quartiers populaires », dont les résultats seront mis au débat dans un colloque en janvier 2024. Dès l'annonce du premier confinement dû au Covid, nous avons mis en place un travail d'écoute des professionnels, d'habitants et de cadres de villes ou de quartiers populaires pour identifier ce qui se passait, et nous avons analysé ensemble les résultats des enquêtes.

en urgence, doivent intervenir pour que les familles et les jeunes eux-mêmes puissent faire les démarches. Les fermetures des frontières, les difficultés d'obtention de visas pour circuler avec les membres des familles d'origine contribuent à l'isolement et à l'inquiétude.

Toutes ces dynamiques se combinent et posent des questions de survie immédiate pour nombre de familles. Les jeunes eux-mêmes sont pris dans cette temporalité immédiate, et certains n'ont plus de projets à moyen terme. Les étudiants habitant les quartiers populaires ont vécu à la fois les difficultés de leurs familles, et les leurs. A l'issue de la période du Covid, les politiques publiques n'ont pas soutenu ces enjeux sociaux et éducatifs ; elles ont consisté d'abord et avant tout en un renforcement du contrôle social. La mise en place des amendes forfaitaires qui atteignent les jeunes et leurs familles est emblématique de ces choix politiques.

Une dynamique de confrontation ouverte

Les violences, les meurtres de jeunes sont des phénomènes présents dans les quartiers populaires urbains depuis leur création. Caractérisées initialement par des affrontements de bandes entre quartiers bourgeois et populaires, ces violences ont beaucoup évolué, et il en est de même pour les modalités de la délinquance dans les quartiers populaires. Le développement de l'économie de survie, de la revente de drogues, la multiplica-

tion des affrontements entre jeunes, pris parfois dans des rapports de vengeance, ont contribué à ces évolutions. Pendant les années 1990-2000 il a été mis en place à ce propos un travail transversal entre ministères, porté de façon importante par la Politique de la ville, qui articulait l'accès aux droits par les Maisons de justice et du droit avec la dissuasion, la médiation par les professionnels de l'éducation, la police de proximité et l'intervention policière⁽²⁾. Les choix politiques du ministère de l'Intérieur à partir de la prise de poste de Nicolas Sarkozy en 2002 ont eu pour effet d'interrompre ce travail. La confrontation directe, permanente, au nom de la « tolérance zéro », a été privilégiée. L'intervention policière a alors été de plus en plus caractérisée par la force et vécue sur le mode de l'arbitraire et de l'humiliation. Le slogan « *nettoyer au Kärcher les quartiers populaires* », et la menace envisagée de déchéance de nationalité suite à des peines judiciaires ont contribué aux tensions et au déclenchement des émeutes de 2005.

L'institution qu'est la police a elle-même beaucoup changé. Les tentatives de politiques territoriales concertées avec la justice et souvent avec les élus locaux sont très en retrait. Aujourd'hui beaucoup de policiers se retrouvent dans ces confrontations directes, et les jeunes sont trop souvent devenus des « ennemis » potentiels. La force, parfois symétrique, l'emporte trop souvent⁽³⁾. Qualifier et analyser les rapports entre jeunes des quartiers populaires suppose de prendre en compte ces évolutions et peut permettre de voir comment le racisme, en France, est fortement influencé par les politiques d'intervention policière et judiciaire.

2005, 2023... Des révoltes comparables ?

La mort du jeune Nahel, dans le cadre de l'intervention de policiers, ainsi que celle des jeunes qui a déclenché les révoltes de 2005 s'inscrivent dans cette histoire française postcoloniale et postouvrière. Les jeunes hommes sont devenus la cible d'une stigmatisation, et eux-mêmes se définissent et s'affirment par rapport à celle-ci, vis-à-vis de l'ensemble de la société. Ces jeunes sont devenus un enjeu politique où s'affrontent les propositions des partis politiques. Aujourd'hui, la police elle-même est traversée par la politisation de cette question. Pour exemple, les dernières réformes

« La désignation des parents comme responsables des actes de leurs enfants constitue une simplification outrancière et renforce les colères ou la prise de distance d'avec les institutions publiques. »

concernant la police et l'évolution du champ d'intervention des amendes forfaitaires délictuelles⁽⁴⁾ ont fortement contribué au positionnement des familles : elles ont compris les actes des jeunes lors des dernières révoltes, voire y ont adhéré, même si une partie importante d'entre elles s'est mobilisée pour protéger les écoles et lieux éducatifs.

Aujourd'hui ces familles sont elles-mêmes fragilisées par ces amendes forfaitaires et ressentent celles-ci comme une punition (les « mauvais parents »...). Cette mesure, renforcée par les prises de position du président de la République et du gouvernement qui rendent en partie l'éducation des parents responsable de ces révoltes et de ces destructions, contribue à rendre plus difficiles les alliances de travail avec les familles pour tous les représentants de l'éducation. La spirale de l'affrontement aujourd'hui n'a pas de point de limite, et les tiers qui interviennent et ont pour rôle de prévenir ces violences, en particulier entre jeunes, ont de plus en plus de mal à jouer leur rôle.

(2) Francis Bailleau, Catherine Gorgeon, *Vers un nouvel ordre social? Une autre lecture des questions d'insécurité et de délinquance*, ouvrage collectif publié par le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) et les éditions de la Délégation interministérielle à la ville (Div) en 2000.

(3) Voir « La police doit rendre des comptes à la société » in *D&L* n° 202, juillet 2023 (www.idh-france.org/wp-content/uploads/2023/07/La-police-doit-rendre-des-comptes_DL202.pdf).

(4) Voir « Amendes forfaitaires: les jeunes des quartiers populaires ciblés » in *D&L* n° 201, avril 2023 (www.idh-france.org/wp-content/uploads/2023/05/DL201amendes.pdf).

(5) L'analyse menée avec des élus d'une trentaine de villes populaires au séminaire du Centre d'informations, de documentation, d'études et de formation des élus (Cidefe), organe de formation des élus du Parti communiste, ainsi que d'autres témoignages confirment ces analyses tout en montrant la diversité des situations selon les sites.



© SERGE D'IGNAZIO (WWW.FLICKR.COM/PHOTOS/11952475@N06)

Par ailleurs les révoltes de juin 2023 ne se sont pas limitées aux jeunes des quartiers populaires mais ont été aussi le produit de rencontres entre jeunes révoltés d'autres milieux et classes sociales. Les attaques dans les centres-villes et parfois certains quartiers ne se sont pas limitées à des territoires précis, à la différence des révoltes de 2005. Ces convergences entre personnes révoltées, jeunes et adultes sont à analyser car elles montrent que ces colères et ce qu'elles engendrent transversent l'ensemble de la société, et qu'elles ne sont pas sans lien avec l'absence totale de médiation et d'écoute à la hauteur des enjeux. En cela, ces révoltes s'inscrivent dans l'affrontement sans issue à propos des régimes de retraites⁽⁵⁾. Les jeunes révoltées se sont souvent rencontrées lors de ces événements, et elles ont affirmé une revanche sur des lieux symboles de pouvoir, les commissariats de police et les mairies, ainsi que les centres-villes. C'est pourquoi ces révoltes sont différentes de celles de 2005. Les témoignages que j'ai recueillis montrent aussi une intervention violente de groupes d'extrême droite ou



Les révoltes de juin 2023 ne se sont pas limitées aux jeunes des quartiers populaires (ici à Nanterre, le 29 juin) mais elles ont été aussi le produit de rencontres entre jeunes révoltés d'autres milieux et classes sociales, montrant que ces colères sont plus larges.

sables des actes de leurs enfants constitue une simplification outrancière et renforce les colères ou la prise de distance d'avec les institutions publiques.

Un travail politique et social est à mener

Dans ce climat politique inquiétant pour la démocratie, il est très important que l'ensemble des associations et militants qui souhaitent lutter contre le racisme et favoriser les dynamiques solidaires prennent le temps d'analyser collectivement ces événements. Il faut notamment poser des questions à tous ceux qui accompagnent les jeunes soumis à des situations de domination et d'humiliation : comment comprendre leurs révoltes et leur détermination, tout en soutenant les institutions démocratiques ? Comment ouvrir de nouvelles perspectives dans les rapports justice-police, non seulement aujourd'hui mais aussi dans une optique de changement politique ? Comment comprendre le processus qui fait que l'extrême droite et les groupes les plus attachés à une réponse par la force consolident leurs liens dans cette spirale de l'affrontement ? Comment, en tant que militantes et militants de la LDH, pouvons-nous à la fois étudier ces questions et prendre position pour lutter contre ce cercle vicieux destructeur du droit et des libertés ? Autant de chantiers et de questions pour lesquels nous avons déjà de solides points d'appui. Ils auront d'autant plus de poids si nous partageons, avec d'autres partenaires, ces enjeux. ●

de professionnels de la police en retraite, en soutien aux collègues en service. Cette affirmation publique de l'extrême droite est à analyser.

La construction d'un « ennemi intérieur »

Le choix du Président, du gouvernement, et de nombreux responsables politiques de réduire ces révoltes à des actes de mise en danger de l'ordre public, désignant les jeunes des quartiers populaires en colère comme adversaires de la République, ne peut qu'aggraver cette situation de conflit permanent et affaiblir l'intervention sociale et éducative. Ces positions univoques, sans recherche de la complexité des protagonistes, des lieux, des événements, mettent en difficulté les élus locaux de nombreuses villes populaires dans leur rôle quotidien de médiation et dans leurs efforts pour favoriser l'accès aux droits des habitants.

Comment, aujourd'hui, les habitants de ces quartiers populaires, dont les parents des jeunes incendiaires, vivent-ils ces situations où ils ont vu leurs véhicules et des équipements de proximité incendiés ?

Ils se sont très souvent retrouvés seuls, sans intervention des représentants de l'action publique, dont les policiers, pour les protéger. Quelles conséquences dans leur rapport de confiance aux institutions et à la vie politique de notre pays ? Ce refus d'interroger les rapports quotidiens entre jeunes et policiers, de constater les humiliations et le racisme, l'enfermement de nombreux policiers dans la peur et l'affrontement dissymétrique avec ces jeunes maintiennent les rapports institutionnels et politiques dans l'impasse actuelle. Cela contribue à l'émergence d'idéologies de haine, en créant un ennemi intérieur. La désignation des parents comme respon-

« Le choix du Président, du gouvernement, et de nombreux responsables politiques de réduire les révoltes à des actes de mise en danger de l'ordre public, désignant les jeunes des quartiers populaires en colère comme adversaires de la République, ne peut qu'aggraver cette situation de conflit permanent et affaiblir l'intervention sociale et éducative. »